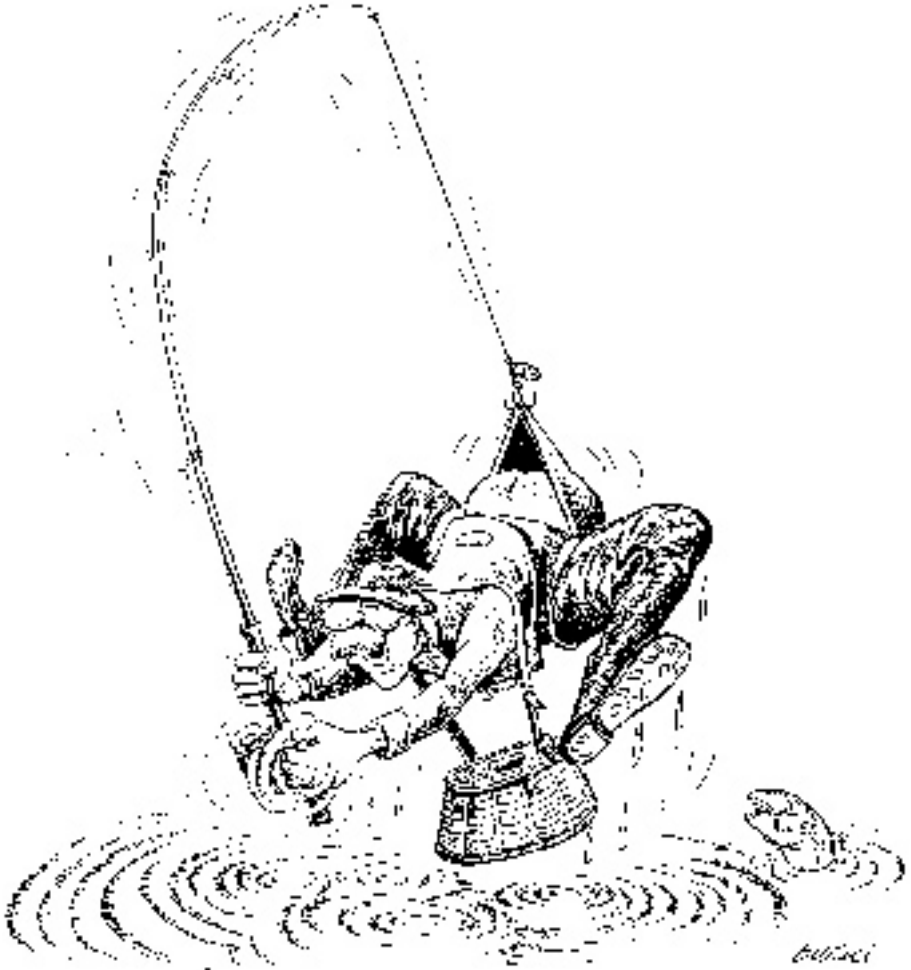


S. V. P. R.

Le Redzipet
des Gots



N° 1
Printemps 2001



Société vaudoise
des pêcheurs en rivières
Nouvelles du Comité central



Bureau du Comité central

Case postale 441 – 1052 Le Mont-sur-Lausanne
répondeur – fax: 021/ 601 96 20

Président Ernest Regard – En Moreau – 1607 Palézieux-Gare
© 021/907 94 86 ou 079/216 90 53 Fax 021/907 13 92
E-mail: erregard@swissonline.ch

Secrétaire Florence Guignard – Bellerive 7 – 1007 Lausanne
© 079/350 34 22; rép.+fax: 021/ 601 96 20
E-mail: florence.guignard@befree.ch

Caissier Christian Schick – Grands Champs – 1316 Chevilly
© privé 021/862 16 28; prof. 021/701 33 31
E-mail: Fid.Schick@vtx.ch

GPA (gardes-pêche auxiliaires)

Philippe Savary – imp. Clos-à-Pugin 3 – 1562 Corcelles/Payerne
© privé 026/660 39 12 ou 079/ 402 07 94

Alexandre Cavin – Riaz 5 – 1026 Echandens
021/701 04 89 ou 079/206 81 02

CTR Charles Dutruy – Ch. du Devin 74 – 1012 Lausanne
(repeuplement) © + fax 021/652 82 96 ou 079/692 62 05

Revitalisation

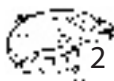
Pierre-André Légeret – Rue de Cossonay 46 – 1008 Prilly
© 021/624 57 06 – E-mail: pa.legeret@urbanet.ch

Thierry Potterat – Cheneau-de-Bourg 5 – 1003 Lausanne
© 021/320 47 12 – E-mail: thierry.potterat@span.ch

Attaché de presse

Antonello Spagnolo – av. des Bergières 47 – 1004 Lausanne
© 079/414 43 42 – E-mail: antonello.spagnolo@freesurf.ch

Nous vous recommandons nos annonceurs
grâce auxquels ce journal a pu voir le jour!





Commission consultative de pêche

La Commission consultative de pêche regroupe des représentants de services de l'Etat et d'associations concernés par la gestion de la pêche et de l'environnement piscicole ainsi que des particuliers désignés par le Conseil d'Etat. Cette commission est présidée par le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud et comprend 19 membres dont 6 proches de la SVPR.

Les représentants officiels de notre société sont le président cantonal et MM. Patrick Grivel et Michel Traber, respectivement présidents des sections de Bussigny et Lausanne, désignés par l'assemblée des délégués. Les membres proches des pêcheurs sont MM. Jean Dessous l'Eglise, président d'honneur, Louis Bezençon, président de la section du Gros-de-Vaud, et Georges Chaudet, ancien président de la section de Payerne. Le chef du Service des eaux, le Conservateur de la faune, l'Inspecteur de la pêche, un représentant des gardes-pêche permanents, le Commandant de la gendarmerie, le vétérinaire cantonal, le chimiste cantonal, un représentant des préfets font d'office partie de cette commission. Pro Natura et les ornithologues y sont également représentés.

Comme son nom l'indique, cet organe a voix consultative et se prononce sur les objets relatifs à la gestion de la pêche en rivière. Son président détient le pouvoir de décision.

Lors de la séance annuelle du 15 novembre 2000, les points suivants ont été discutés.

- Ouverture de la pêche dans le Rhône jusqu'au 31 octobre, dès 2001: la proposition sera soumise au Chef de département en demandant une modification des dispositions triennales.
- Autorisation exceptionnelle à la section de Bex d'immerger des truites fario de grande taille dans l'Avençon en compensation des dégâts dus aux intempéries du mois d'octobre. M. Büttiker supervisera l'opération.
- Demande de Pro Natura de fermer la totalité du Lac Rond à la pêche en compensation de l'ouverture de l'étang des Iles à Aigle. La SVPR a refusé d'entrer en matière, refus soutenu par MM. Neet et Büttiker.
- Interdiction d'utiliser les poissons comme appât vivant: une liste d'exceptions sera établie par l'Inspecteur de la pêche et la SVPR.
- Oiseaux piscivores: les ornithologues sont opposés aux tirs des harles; après discussion, M. Mermoud décide que les opérations seront poursuivies en 2001.
- A la demande de la SVPR, le prix du permis de pêche pour les gardes-pêche auxiliaires sera réduit de moitié en 2001 comme pour l'an passé.

A l'occasion de cette séance, le président SVPR a rappelé le travail de revitalisation accompli jusqu'à ce jour.



Une société de pêcheurs en rivières? Pourquoi?

La Société vaudoise des pêcheurs en rivières (SVPR) a été fondée en 1908. Il nous paraît utile, dans ce premier bulletin, de rappeler ses buts qui figurent à l'article premier des statuts:

- sauvegarder les intérêts des pêcheurs dans les eaux du canton;
- s'intéresser à tout ce qui a trait au repeuplement de ces eaux et à leur surveillance;
- lutter contre la pollution des eaux;
- maintenir les eaux du canton dans un état piscicole intéressant en les protégeant ainsi que leurs abords et leur approvisionnement, de les améliorer ou de les remettre en état dans la mesure du possible;
- représenter les sections auprès des autorités.



Ça fait souci...

(informations tirées du "fischnetz-info" n°2 août 1999)

Au début des années 70, les pêcheurs suisses prélevaient dans l'ensemble des cours d'eau 1,9 millions de poissons par an. Actuellement, on en est à 760'000. La baisse s'amorça à la fin des années 70 et pouvait être attribuée à une diminution de captures des poissons blancs. Dès le milieu des années 80, on assista à la chute du taux des captures de truites: plus du 25% pour 16 cantons sur les 23 qui ont été étudiés. Dans le même temps, le nombre total de truites capturées en rivières, pour l'ensemble de la Suisse a passé de près du million à 580'000, soit une diminution de 42%.

Dans l'étude conduite par l'Office fédéral de l'environnement, on a établi une comparaison entre la biomasse moyenne (kg/hectare) des poissons capturés en amont des stations d'épuration et la biomasse moyenne en aval. En considérant toutes les espèces piscicoles présentes, la chute de 15% de biomasse en aval des stations est particulièrement frappante. Les biomasses moyennes en aval des stations sont bien plus faibles chez les salmonidés (truite fario -26%; ombres -32%) alors que la situation inverse, avec des biomasses plus importantes en aval des stations, s'observe pour d'autres espèces comme les loches et les chabots (resp. +50% et + 45%). Il semble donc en moyenne que les eaux traitées rejetées par les stations ont un effet négatif sur les salmonidés, alors qu'elles ont un effet plutôt favorable sur d'autres espèces.

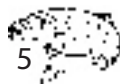
Dans le cadre d'une étude sur l'état de santé des poissons dans la vallée du Rhin entre 1997 et 1998, les foies et les reins de 403 truites et 18 ombres ont été analysés. Ces poissons provenaient de 14 points de cours d'eau et d'un essai d'exposition au niveau du point de déversement d'une STEP. Les résultats principaux sont:

- dommages importants dans les organes de truite fario, arc-en-ciel et ombres
- dommages observés dans divers bassins versant, même dans le Rhin alpin
- pas d'uniformité quant aux dommages observés
- poissons sains uniquement dans les cours d'eau sans influence anthropique notable
- dommages marquants jusqu'à présent uniquement en aval de STEP
- pas de dommage chez les poissons provenant de zones d'eau potable ou de filtrats de fond du Rhin.

Dans le canton de Berne en 1990, la diminution massive des populations de truites dans la Langeten en aval de la STEP de Huttwil a marqué le départ des études. On constata que ce déclin était en relation directe avec l'introduction de la perméthrine dans les procédés de fabrication d'une usine de textiles. Des mesures techniques apportées en 1996 ont permis de réduire considérablement les rejets de cette substance par l'usine. Par la suite, les populations de truites se sont régénérées jusqu'à une distance d'environ deux kilomètres en aval de la STEP.

Dans l'Aar ancienne, on observe également depuis plusieurs années un déclin des populations piscicoles. Les résultats d'une thèse montrent que les truites fario élevées dans l'eau rejetée par la STEP de Lyss (5% d'eau d'épuration dans de l'eau de rivière) présentent au niveau des organes internes des modifications histologiques plus importantes que celles élevées dans l'eau de l'Aar ancienne non mélangée.

Nous reviendrons sur ce problème dans notre prochain numéro





Assemblée des délégués

le dimanche 12 novembre 2000

(extraits du PV)

Relations Etat-SVPR: comme annoncé l'an dernier, le chef du Département de la sécurité et de l'environnement M. Jean-Claude Mermoud souhaitait voir la SVPR prendre plus de responsabilités dans la gestion de la pêche. Une commission a été désignée qui a tenu trois séances au cours desquelles plusieurs sujets ont été abordés: les GPA, le repeuplement des cours d'eau et des lacs de montagne, la mise en eau libre des alevins, les redevances après pollution, les redevances de concessions et la production des œufs.

Les GPA: assermentés par l'Etat, ils resteront sous la direction de l'Etat, c'est-à-dire des gardes-pêche permanents. Ils continueront à produire un rapport annuel comme c'est le cas actuellement. Une sélection sera faite et les GPA qui manqueront à cette obligation se verront démis de leur fonction.

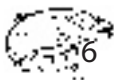
Redevances après pollution: ces tâches seront transmises à la SVPR.

Mise en eau libre des alevins: ce travail restera de la compétence des gardes-pêche permanents.

L'Arnon: une séance réunissant le Bureau Aquarius, l'Inspecteur de la pêche, Pro Natura, le propriétaire et la SVPR s'est tenue le 30 octobre au Moulin Péroset à Vugelles concernant la construction d'une passe migratoire. Cet ouvrage qui a coûté 150'000 francs a été financé à plus de 90% par l'Ecu d'Or de Pro Natura que nous remercions ici chaleureusement pour son soutien à la cause piscicole dans cette région. Avec les aménagements prévus par le service des autoroutes, le poisson pourra remonter depuis le lac de Neuchâtel jusqu'à Vuitebœuf, soit 20 km sans obstacle majeur ce qui est une première dans notre canton.

Barrage du Day: suite à l'accord passé entre l'Etat, Romande Energie et la SVPR, un débit de restitution de 300 l/s devait être apporté à l'Orbe en 2000, en plus des 100 l/s supplémentaires accordés en 1999. Malheureusement, cette décision a fait l'objet d'une opposition de la part du WWF et de Pro Natura qui aimeraient voir appliquées les normes prévues par la loi fédérale en matière de débits lorsqu'il y a modification de la concession, ce qui n'est pas le cas en l'occurrence. De ce fait, Romande Energie n'a pas procédé aux modifications nécessaires pour augmenter le débit de restitution. La SVPR regrette la prise de position des associations qui ont ainsi privé la rivière d'un apport supplémentaire qui n'aurait été que bénéfique.

Lors de vos achats, pensez à nos annonceurs qui vous offrent
des produits de qualité et vous servent avec amabilité.





La Revitalisation des cours d'eau

Depuis plusieurs années, le rendement piscicole de la majorité des cours d'eau de notre canton a fortement diminué sous l'influence de différents facteurs. La raréfaction des salmonidés est due en particulier à la dégradation du milieu aquatique. Afin de tenter de remédier à ce problème, le bureau central de la SVPR a élaboré un concept de revitalisation des cours d'eau. En plus des interventions ponctuelles des responsables du dossier au bureau SVPR, des gardes-pêche permanents ou auxiliaires, un recensement des rivières et des ruisseaux a été entrepris en 1998 sous l'égide de Pierre-André Légeret. Plus de 250 pêcheurs bénévoles, dont une cinquantaine de gardes-pêche auxiliaires, participent à la réalisation d'un inventaire détaillé des cours d'eau afin de diagnostiquer les différentes formes d'atteintes nuisibles au développement des poissons.

Les problèmes rencontrés sont répertoriés sous forme de fiches techniques dans des classeurs. Nous comptons cinq rubriques : les rejets polluants d'origine ménagère, agricole ou industrielle, la faune aquatique en liaison étroite avec la qualité de l'eau, les chutes naturelles et artificielles entravant la migration des poissons, l'état des rives où il manque de la végétation et l'état du lit où les caches à poissons ou les frayères s'avèrent insuffisantes. Dans cette dernière rubrique figurent également les atteintes dues aux débits d'étiages trop faibles. En plus des commentaires et des paramètres techniques, les différents points recensés sont illustrés par des photographies afin d'asseoir l'objectivité des constats.

Ces documents sont ensuite doublés au Service des eaux, sols et assainissement, à la Conservation de la faune et aux sections SVPR locales. Pour assurer le suivi des dossiers, des commissions de revitalisation ont été créées pour réunir les différents services de l'Etat concernés et les pêcheurs. En 1999, la SVPR a eu le plaisir de remettre les inventaires de l'Arbogne et de la Petite Glâne ainsi que leurs affluents à la commission technique de revitalisation du bassin versant de la Broye. Nous avons demandé de boiser les rives de la Petite Glâne où cela est envisageable et de créer des seuils pour faciliter la migration du poisson sur l'Arbogne, par exemple. Des interventions ont permis d'assainir certains rejets polluants, dont un qui dégradait fortement l'Arbogne.

En 2000, la commission du bassin versant de la Thielle et du Nord vaudois a vu le jour afin de suivre le dossier de l'Orbe, des grottes de Vallorbe à la jonction du Talent, et de 15 affluents. Nous avons demandé d'assainir des rejets polluants et de boiser les rives en amont de Vallorbe et en aval d'Orbe où cela est envisageable. Nous avons également proposé de diversifier le lit du cours d'eau sur ces deux tronçons. Par exemple, des extractions de graviers et la pose de blocs de roche permettront de créer des creux profonds et des cavités favorables aux salmonidés.

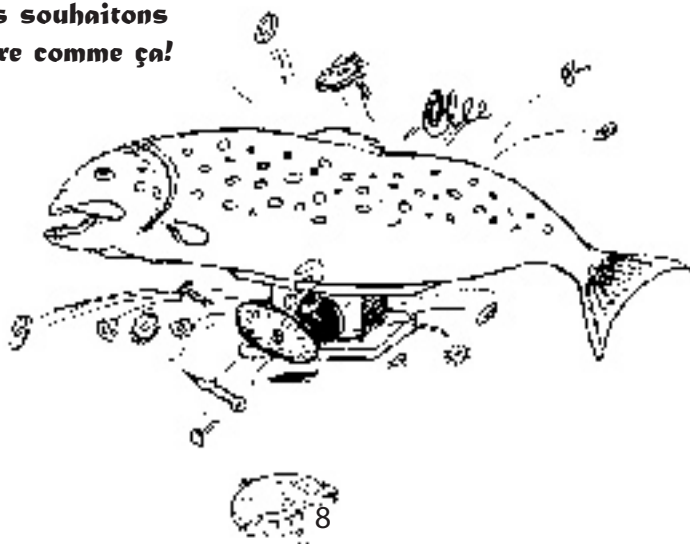
Pour le tronçon de Vallorbe, des membres de la section SVPR locale ont formé une commission "revitalisation - harles bièvres" et ont fourni un dossier complémentaire en liaison avec la prédation de ces oiseaux piscivores. La construction d'une passe à poissons a été demandée à Orbe notamment, pour permettre la migration des truites lacustres jusque dans les gorges de l'Orbe.

Lors de la remise des dossiers en avril 2000, M. P. Chausson, ancien Chef du Service des eaux, sols et assainissement, nous a annoncé que les aménagements demandés pourraient être réalisés en fonction des moyens financiers disponibles. A ce sujet, un crédit-cadre a été accordé par le Grand Conseil pour réaliser plusieurs échelles à poissons dans le but de décloisonner certains cours d'eau et ainsi augmenter le potentiel piscicole. Lors de l'assemblée de printemps 2000 de la SVPR, M. B. Büttiker, Inspecteur de la pêche, nous a présenté plusieurs objets qui devraient être traités sur cette base. La somme en question devrait permettre de créer deux aménagements sur l'Aubonne, un sur la Promenthouse au Golf Impérial, un sur la Grande-Eau à Aigle, un sur le Talent à St-Barthélemy, un sur la Mentue à Villars-Tiercelin et un sur l'Orbe à Orbe. Ces travaux devraient être entrepris dans un proche avenir.

Les responsables du dossier de la Revitalisation à la SVPR continuent leur travail actuellement sur l'Arnon et les cours d'eau de la région de Nyon. Il s'agit d'un travail considérable qui avance lentement mais sûrement. Bien que certains secteurs de cours d'eau préservés demeurent encore fort intéressants pour la pêche, et que d'autres se soient améliorés au vu de l'épuration des eaux, nous restons pessimistes devant certains constats. Néanmoins, nous gardons l'optimisme de l'action et espérons que nos efforts communs permettront d'agir dans le bon sens.

Pour l'équipe de la Revitalisation
Thierry Potterat

***Nous vous souhaitons
une ouverture comme ça!***



La Venoge

Dans le cadre du PAC Venoge, dont la réalisation prendra quelques années, un premier pas a été franchi par la remise en fonction de la passe à poissons de Denges. Espérons que le jeune poète qui avait pastiché Gilles avec sa version de la Venoge polluée aura des enfants qui pourront nous écrire La Venoge revitalisée!

La Venoge: polluée à cent pour cent...

On a un bien joli canton,
Des veaux, des vaches, des moutons,
Des places de tir, des fabriques,
Des tas d'idées et des projets,
Même un glacier aux Diablerets,
Surmonté d'un téléphérique.
Mais un jaloux m'a salué
Et m'a dit d'un air... pollué:
– Permettez qu'on vous interroge
Où sont vos égouts, franchement?
Il oubliait tout simplement
La Venoge!

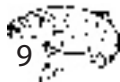
Un égout? En tout cas, c'est de l'eau,
Qui coule dans un caniveau.
Bien sûr, ça n'est pas le Rhin,
Mais c'est à nous, c'est tout vaudois,
Tandis que ces bons Genevois
Ne polluent qu'un tout petit bour du
Rhône.
C'est comme «il est à nous le Rhin,
Gadoue d'un peuple souverain!»
C'est tout faux! Car le Rhin déloge,
Il pue en France, aux Pays-Bas,
Tandis qu'elle, elle reste là,
La Venoge!

On se croirait dans une cour
Et c'est plein de débris qui nagent.
Elle voudrait s'en débarrasser,
Et se gonfler, et s'élancer,
Mais prise comme dans une toge
Elle offre toujours à ses badauds
Des visions de petit cours d'eau
La Venoge!

En plus dantesque évidemment,
Elle offre aussi des coins odorants
Où viennent les rats pour leur pique-
nique
Et puis la voilà tout à coup
Qui fait d'la mousse dans les remous
Comme une folle entre deux criques.
Rapport aux détergents qu'un pêcheur
Guette, impuissant dans la chaleur,
Avec un œil noir comme un œil de
doge.
Elle court avec des frissons
Car ça lui manque de poissons
La Venoge!

Suite et fin dans le prochain numéro

P.-A. Meylan
Faut un rude effort entre nous
Pour la suivre de bout en bout;
Tout de suite on se décourage
Parce qu'au premier détour





¿GPA? ¿KESAKO?

Les gardes-pêche auxiliaires et le gardiennage

Le nombre de gardes-pêche auxiliaires (GPA) vaudois fluctue entre 115 et 130. Le garde-pêche auxiliaire est nommé après avoir suivi des cours organisés par l'Inspectorat de la pêche et réussi un test de connaissances; la nomination s'accompagne d'une assermentation par le Préfet du district du lieu de domicile. Le GPA est subordonné à la Conservation de la faune et doit établir, chaque année, un rapport dans lequel il fait part des différentes missions qu'il a effectuées et des remarques ou propositions qu'il souhaite

faire.

Les GPA ont des possibilités d'activités variées. Ils peuvent axer leur action sur la police de la pêche, la police des eaux ou des observations halieutiques. Une soixantaine d'entre eux participent au grand dossier SVPR de la revitalisation. Certains reçoivent chaque année des ordres de mission pour seconder les sections dans les opérations de repeuplement de nos cours d'eau (pêche électrique, mises à l'eau, etc.). D'autres sont également engagés aux comptages annuels des harles bièvres. Il existe dans plusieurs régions, des groupements de GPA, lesquels organisent des actions ciblées localement.

Afin de faire la liaison entre la Conservation de la faune et la Société vaudoise des pêcheurs en rivières, le Conseil d'Etat nomme un préposé au gardiennage. Ce dernier établit un rapport de synthèse annuel, dans lequel il mentionne les remarques ou propositions des GPA. Cet écrit est transmis à tous les services de l'Etat concernés par la pêche et la protection de nos cours d'eau.

Il est très satisfaisant de constater que beaucoup de jeunes ont été nommés gardes-pêche auxiliaires ces dernières années. Cela démontre la volonté de continuer de lutter pour la sauvegarde des rivières et de notre sport favori qu'est la pêche.

Christian Lirgg
ancien préposé au gardiennage

... et coordinateur des comptages de harles...





L'art de se faire connaître... pour se faire connaître...

ou, plus simplement, «Les médias et la pêche».

Combien de vos amis, de vos collègues ou parents essaient encore de comprendre quelles sont les motivations profondes de ces fous qui se lèvent tôt, qui restent seuls au bord de l'eau et qui, durant des heures, tentent de tromper des poissons

souvent mal connus?

Pourtant, la pêche c'est se trouver en harmonie avec la nature, se ressourcer d'authenticisme, apprendre et apprendre, encore et toujours les mécanismes du milieu aquatique.

Vos connaissances pourraient tenter de fouiller votre enfance, votre esprit, à la recherche des origines de votre passion pour l'eau, pour ce miroir qui, malheureusement, a une fâcheuse tendance à se ternir. Pour la plupart des non-pêcheurs, nous ressemblons toujours à la caricature du vieillard bedonnant, assis au bord de l'eau, une bouteille à la main.

On pourrait certes se complaire dans cette image désuète. Pourtant, au commencement du 3e millénaire, je pense qu'il est primordial de faire connaître nos activités afin de pouvoir se faire reconnaître comme maillon indispensable de la sauvegarde des rivières et de leurs habitants.

Trop de monde nous compare encore à des prédateurs sans scrupule, viandards et sans idéologie.

Pour moi, la pêche c'est voir ce qui paraît invisible, palper ce qui paraît impalpable et vivre ce qui paraît sans vie.

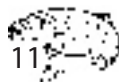
Je suis conscient que nous nous transformons, l'espace de quelques heures, en des prédateurs parfois redoutables. Mais paradoxalement, nous sommes souvent les seuls à comprendre et à défendre objectivement le milieu aquatique. C'est pourquoi il est important d'expliquer notre travail et de prouver que le pêcheur est un grand bonhomme.

Vivre, on pourrait méditer longuement sur le sens de ce mot. Et pourtant, il est intimement lié à notre art ancestral qu'est la pêche. Le poisson nous permet de vivre pleinement notre passion et le milieu dans lequel ce même poisson a prospéré nous permet à tous d'exister car

L'EAU, C'EST LA VIE !

A bientôt, Philippe Savary
nouveau préposé au gardiennage

Le Redzipet des Gots diffuse votre publicité
auprès des pêcheurs en rivières vaudois
et de leurs proches.
Il est tiré à 5'000 exemplaires



Le Redzipet des Gots

Organe officiel de la

Société vaudoise des pêcheurs en rivières

Edité par le Bureau du Comité central

Avec des illustrations de Raymond Burki

On n'y croyait plus..., on l'avait presque oublié... c'était il y a si longtemps... au siècle passé... si ce n'est au précédent millénaire!

Et puis voilà qu'en l'an 2001 il arrive enfin, grâce à l'entêtement de quelques-uns et au soutien de généreux annonceurs sollicités par les membres du Bureau SVPR et quelques présidents et pêcheurs dévoués.

Si l'heureux événement mérite d'être fêté, il ne faut pas pour autant se reposer sur nos lauriers car le budget est extrêmement serré et il est indispensable de recueillir des annonces pour que ce Redzipet des Gots soit suivi de nombreux autres à la cadence prévue de 2 par an, soit au printemps et à l'automne.

Ce premier numéro comprend vingt-quatre pages avec la couverture; environ 11 pages sont consacrées à la publicité. Nous aimerions permettre aux sections SVPR et à leurs membres de s'exprimer dans les colonnes du Redzipet des Gots et d'y apporter leurs expériences et leurs réflexions. Pour cela, paradoxalement, il faut augmenter le nombre des annonces, c'est à dire la manne... financière!

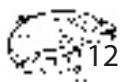
Chers Amis pêcheurs, chers lecteurs, vous êtes peut-être artisans, entrepreneurs, commerçants ou vous connaissez des entreprises qui souhaiteraient utiliser un espace publicitaire. Si ce journal vous a plu, si vous avez envie de recevoir les suivants, encouragez-nous en y insérant des annonces ou en offrant cette possibilité à vos connaissances.

Nous vous rappelons que le prix comprend deux parutions tirées à 5'000 exemplaires chacune dont 3'500 vont aux membres SVPR et 1'500 sont distribués à des fins promotionnelles.

Le verso de cette page est destiné à la «pêche aux annonces»... sport qui peut s'avérer gratifiant en période de protection du poisson... Si cette activité vous tente, et si «ça pique», au lieu de mettre vos prises au congélateur, vous pouvez nous les envoyer à l'adresse ci-après où il en sera fait bon usage.

SVPR – CP 441 – 1052 Le Mont

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et espérons vous retrouver nombreux lors des manifestations organisées dans le cadre de la SVPR ou vous rencontrer, dès le 4 mars, occupés à sonder les gots.



NL

ENSEIGNES LUMINEUSES

NEON + LUMIERE

STAUB SA

Ch. Praz-Devant 10 1032 Romanel

Tel. 021/731 07 70 Fax 021/731 07 79 E-mail neon.um@worldcom.ch

La section SVPR du Gros-de-Vaud
vous propose des lots de 6 verres à vin blanc ou à vin rouge,
illustrés par Raymond Burki, au prix
de fr. 35.- le lot.

Pour vos commandes, veuillez con-
tacter le caissier,

M. Roger Niklaus, Rte de la Pâle 4,
1026 Denges – 021/ 801 81 31



Lors d'un passage à Echallens, ne manquez pas de venir voir notre pisciculture, située au bord du Talent, à proximité du Tennis. Les pêcheurs et leurs amis sont toujours bien accueillis à la "Capite à Charles" qui a déjà entendu bien des histoires de pêche mais dont les murs n'ont pas d'oreilles...

**Equipements complets
par votre spécialiste !**



**— Pêche —
— Chasse —
— Randonnée —**

INTERPECHE

Christiane CHARENTON

Ruchonnet 7 - 1003 LAUSANNE - ☎ + FAX (021) 323 33 67

